

## Dr Caudin / Lamarre (CPAM) : le bras de fer continue



■ Le torchon brûle entre le docteur Jérémie Caudin (à droite), médecin généraliste spécialisé dans les pathologies sportives, et Bernard Lamarre (g), directeur de la CPAM de Boulogne-sur-Mer. Un conflit entamé voilà plusieurs semaines et qui a conduit les généralistes du Boulonnais à manifester leur colère devant les locaux de la CPAM du boulevard Mariette. Les médecins reprochent à l'assurance santé une surveillance « statistiques » des prescriptions, faisant fi des spécificités médicales et géographiques inhérentes à la clientèle des cabinets. Ainsi, le docteur Caudin s'est vu signifier, selon ses dires, par Bernard Lamarre, que ses prescriptions de kinésithérapie seraient désormais soumises à l'accord préalable d'un service médical. Une mise sous tutelle, en somme, qui va à l'encontre d'une décision de la commission des pénalités. Un organe consultatif.